

Les actions à prioriser



AU NIVEAU DES JEUNES

- IMPLIQUER LES JEUNES à toutes les étapes d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des plans et stratégies les concernant
- PROMOUVOIR DES ACTIONS à destination des adolescentes, jeunes filles mariées et parents pour la première fois, qui impliquent leur entourage (maris, belles-mères, co-épouses, leaders religieux)
- VARIER LES MOYENS DE DIFFUSION et préférer l'utilisation des langues locales et des messages oraux pour permettre aux jeunes non scolarisé·e·s d'avoir accès aux informations
- FAIRE UNE UTILISATION INNOVANTE des médias sociaux pour permettre aux jeunes, qui y ont accès, d'avoir des informations justes sur les DSSR, qu'ils peuvent également transmettre à ceux qui n'y ont pas accès



AU NIVEAU DES COMMUNAUTÉS ET DES LEADERS D'OPINION

- POURSUIVRE ET RENFORCER les expériences de mobilisation sociale à travers notamment les campagnes multicanales innovantes
- MOBILISER LES LEADERS RELIGIEUX ET COUTUMIERS CHAMPIONS pour impulser le changement des normes sociales sur les questions de l'excision et du mariage des enfants
- RENFORCER LES MÉCANISMES d'identification et référencement des cas de mariages d'enfants, de violences et d'excision au niveau communautaire



AU NIVEAU POLITIQUE

- OPÉRATIONNALISER LES ENGAGEMENTS pris en faveur des adolescent·e·s et jeunes dans le plan PF et lors du sommet Family Planning 2020 de Londres
- PRIORISER LA MISE EN ŒUVRE et le passage à l'échelle des approches à base communautaire et en stratégies avancées pour l'offre de services en SSR/PF
- PRIORISER LA VULGARISATION ET L'APPLICATION DE LA LOI portant sur l'interdiction du mariage des enfants
- DÉVELOPPER DES LOIS, politiques et programmes visant à mettre fin aux violences faites aux femmes



AU NIVEAU DES STRUCTURES DE SANTÉ

- METTRE EN ŒUVRE AU NIVEAU DE TOUT TYPE DE STRUCTURE SANITAIRE une offre complète et intégrée de services DSSR/PF/VIH adaptée aux adolescent·e·s et jeunes
- RENDRE LES CENTRES DE SANTÉ PUBLICS ET PRIVÉS CONVIVIAUX et adaptés aux adolescent·e·s et jeunes
- FORMER UNE MASSE CRITIQUE DE PERSONNELS DE SANTÉ en DSSR, en approche genre et en approche jeune, les soutenir et assurer leur supervision formative
- POURSUIVRE ET RENFORCER LES EXPÉRIENCES D'OFFRE DE DSSR/ PF à base communautaire pour mieux atteindre les jeunes



AU NIVEAU SCOLAIRE

- INTRODUIRE DES MODULES D'ÉDUCATION complète à la sexualité adaptés dès le niveau primaire et jusqu'à l'université
- DÉVELOPPER L'ALPHABÉTISATION fonctionnelle et la formation professionnelle, ainsi que le leadership pour les adolescentes jamais scolarisées ou déscolarisée



AU NIVEAU MÉDIATIQUE

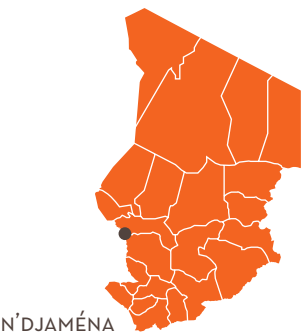
- DÉVELOPPER DES CAMPAGNES DE MOBILISATION sociale et politique multicanales, avec un accent particulier sur les réseaux sociaux
- UTILISER LA SÉRIE « C'EST LA VIE ! » comme outil support de campagnes de communication multicanales (radio, spots radio et TV, talk shows, caravanes de sensibilisation, projections débats ...)

Tchad



Prioriser les droits et la santé sexuels et reproductifs (DSSR) des adolescent·e·s et des jeunes dans les programmes de développement

Le Tchad en chiffres

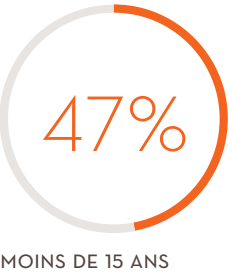


POPULATION
14,5 millions
d'habitant·e·s¹

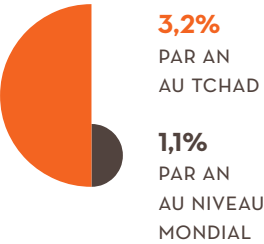
POPULATION
RÉSIDENT EN DEHORS
DES VILLES³



POPULATION
TRÈS JEUNE¹



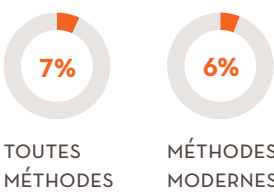
TAUX DE CROISSANCE
DÉMOGRAPHIQUE ¹



INDICE SYNTHÉTIQUE
DE FÉCONDITÉ
(2015 - 2020)¹



TAUX DE PRÉVALENCE
CONTRACEPTIVE
DES FEMMES ÂGÉES
DE 15 À 49 ANS (2018)¹



PRODUIT INTÉRIEUR
BRUT (PIB)²
664 \$
PAR HABITANT / AN (2016)

220^e
SUR 238 PAYS

TAUX DE MORTALITÉ
MATERNELLE (2015)¹



BESOINS NON SATISFAITS
EN PLANIFICATION
FAMILIALE (PF)¹



INDICE DE DÉVELOPPEMENT
HUMAIN (IDH)²

0,396 / 1
197^e
SUR 199 PAYS

NOTES • 1. World Population Dashboard, UNFPA : <https://www.unfpa.org/data/world-population-dashboard/> • 2. PopulationData.net : <https://www.populationdata.net/pays/tchad/> • 3. Recensement général de la population et de l'habitat du Tchad (RGPH II - Tchad - 2009) et projections de l'Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques - <http://www.inseed-td.net/> • 4. Enquête démographique et de santé et à indicateurs multiples au Tchad, 2014 - 2015 (EDS - MICS / 2014 - 2015) : <https://dhsprogram.com/pubs/pdf/FR317/FR317.pdf> - Remarque : les taux de non fréquentation du primaire et du secondaire sont basés sur les taux nets de fréquentation scolaire • Design : Jean-Luc Gehres | www.welcomedesign.fr

Droits et santé sexuels et reproductifs des adolescent·e·s et jeunes au Tchad : Chiffres-clés

MORTALITÉ MATERNELLE ⁴

DÉCÈS FÉMININS DUS À LA MORTALITÉ MATERNELLE



MARIAGES ⁴



POURCENTAGE D'ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS MARIÉES / EN UNION



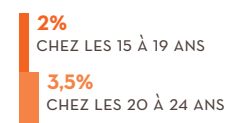
GROSSESSES ⁴

ADOLESCENTES AYANT DÉJÀ EU UN ENFANT OU QUI SONT ENCEINTES AVANT 19 ANS



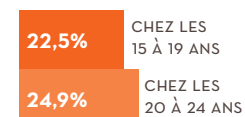
CONTRACEPTION ⁴

ADOLESCENTES ET JEUNES FEMMES MARIÉES OU EN UNION UTILISANT UNE MÉTHODE MODERNE DE CONTRACEPTION



BESOINS NON SATISFAITS EN PF ⁴

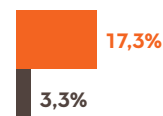
ADOLESCENTES ET JEUNES FEMMES EN UNION DÉCLARANT AVOIR UN BESOIN NON SATISFAIT EN PLANIFICATION FAMILIALE



ENTRÉE EN SEXUALITÉ ⁴

FEMMES & HOMMES

ADOLESCENT·E·S DE 15 À 19 ANS DÉCLARANT AVOIR EU LEURS PREMIERS RAPPORTS SEXUELS AVANT 15 ANS



JEUNES DE 20 À 24 ANS DÉCLARANT AVOIR EU LEURS PREMIERS RAPPORTS SEXUELS AVANT 18 ANS



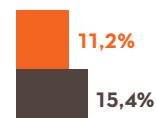
CONNAISSANCE DU CYCLE MENSTRUEL ⁴

FEMMES DE 15 À 49 ANS SITUANT LA PÉRIODE DE FÉCONDITÉ AU MILIEU DU CYCLE ENTRE DEUX PÉRIODES DE RÈGLES.



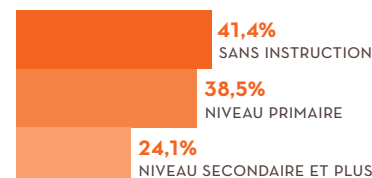
NIVEAU DE CONNAISSANCES « APPROFONDIES » DE LA TRANSMISSION DU VIH ET DU SIDA ⁴

FEMMES & HOMMES DE 15 À 24 ANS



LIEN ENTRE FÉCONDITÉ DES ADOLESCENTES ET NIVEAU D'INSTRUCTION ⁴

ADOLESCENTES DE 15 À 19 ANS AYANT COMMENCÉ LEUR VIE FÉCONDE



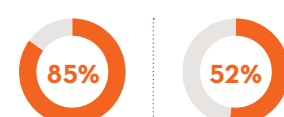
Les défis à l'amélioration des DSSR et à la réduction des grossesses chez les adolescentes

UNE PROPORTION TRÈS IMPORTANTE D'ENFANTS ET JEUNES NON SCOLARISÉ·E·S ET DES TAUX D'ALPHABÉTISATION FAIBLES NOTAMMENT CHEZ LES FILLES ⁴

DE 6 À 11 ANS NE FRÉQUENTANT PAS LE PRIMAIRE



DE 12 À 18 ANS NE FRÉQUENTANT PAS LE SECONDAIRE



DE 15 À 24 ANS ALPHABÉTISÉ·E·S



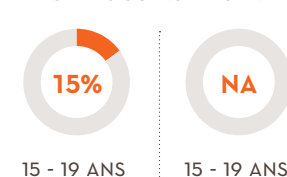
UN ENVIRONNEMENT LÉGISLATIF ET JURIDIQUE À CONSOLIDER

• S'il existe des lois favorables aux droits, y compris sexuels et reproductifs, pour les filles et les femmes (loi 006/PR/2002 portant promotion de la santé de la reproduction, loi 029/PR/2015 interdisant le mariage des enfants), leur vulgarisation et leur application font défaut

• La prise en compte des adolescent·e·s et jeunes doit être renforcée dans les politiques et normes en matière de PF, notamment pour lever les barrières à l'accès à une large gamme de méthodes de contraception

DES INÉGALITÉS ENTRE FEMMES ET HOMMES ET DES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE PERSISTANTES ⁴

EN UNION DÉCIDANT DE SES PROPRES SOINS DE SANTÉ



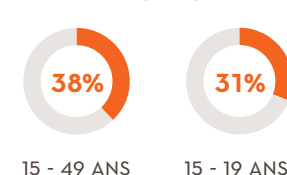
DE 15 À 24 ANS JUSTIFIANT QU'UN HOMME PUISSE BATTRE SA FEMME



DE 15 À 24 ANS JUSTIFIANT QU'UN HOMME PUISSE BATTRE SA FEMME



MUTILATIONS GÉNITALES FÉMININES (MGF) ⁴



NOMBRE IDÉAL D'ENFANTS DÉSIRÉS ⁴

8,2 ♀ 15 À 49 ANS

7,2 ♀ 15 À 19 ANS

11,8 ♂ 15 À 49 ANS

Les leviers pour la réalisation de ces droits



LEVIERS JURIDIQUES ET POLITIQUES

► Le Tchad a ratifié des conventions internationales clés, telle que la Convention internationale sur les droits des enfants

► La politique nationale de santé 2016 - 2030, en particulier la promotion de la santé reproductive des jeunes et adolescent·e·s et la création de centres de santé adaptés à leurs besoins offrent des opportunités

► La loi n°006/PR/2002 portant promotion de la santé de la reproduction, affirme les droits sexuels et reproductifs de tous et toutes sans discrimination et interdit les violences faites aux filles et aux femmes

► Le cadre juridique sur l'âge au mariage existe, mais son application doit être garantie

► Il existe une feuille de route pour mettre fin au mariage des enfants d'ici 2021

► Des campagnes de mobilisation nationales sont organisées, par exemple autour de l'abandon de l'excision (16 jours d'activisme) impliquant les chefs et autorités traditionnels



BONNES PRATIQUES ET DISPOSITIFS PORTEURS

► Les campagnes multi-acteurs·rices dans la région du Lac Tchad pour réduire la mortalité maternelle et la transmission du VIH et promouvoir la PF

► La mobilisation des leaders religieux et communautaires, acteurs étatiques et organisations de la société civile dans le cadre de l'élaboration de la loi contre le mariage des enfants

► Le symposium sur l'Islam et le bien-être familial en 2017, qui a abouti à une déclaration d'engagement signée par les parties prenantes

► L'engagement de la première dame pour mettre fin au mariage des enfants et promouvoir les DSSR des adolescent·e·s et des jeunes

► La formation de femmes para-juristes par l'association des femmes juristes dans la région du Lac Tchad pour informer les femmes sur leurs droits

► L'appui pluridisciplinaire de Technidev Acadmey au lycée de jeunes filles de N'djaména : création d'un centre multimédia de soutien scolaire, formation d'enseignant·e·s et élèves ambassadrices du lycée, renforcement des capacités de l'infirmerie scolaire du lycée en équipements et produits contraceptifs.

RÉSEAUX ET ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) PORTEUSES DE CHANGEMENT

► Le groupe de travail thématique pour mettre fin au mariage des enfants et aux MGF, mis en place en 2016 au moment du lancement de la feuille de route interministérielle pour mettre fin aux mariages d'enfants et aux MGF (2016-2018)

► Le Collectif des associations et des mouvements de jeunes du Tchad (CAMOJET), qui a organisé un Forum national sur la jeunesse et la citoyenneté

► L'association tchadienne pour le bien-être familial (ASTBEF), qui sensibilise les jeunes sur la SSRAJ

► L'association pour le marketing social au Tchad (AMASOT), qui sensibilise les jeunes sur le VIH

► Réseau africain "Population et Développement" des adolescent·e·s et jeunes (AfriYAN) - Tchad